

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz European Pension Investments - Allianz Neo ISR 2020 Catégorie d'Actions IT7 (EUR)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN : LU2093254204
WKN : A2PXHR

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du fonds est de générer un rendement annuel de 6,20 % par an sur le prix de souscription initial au lancement du fonds, qui ne sera toutefois atteint que si la performance du panier d'actions sous-jacent décrit ci-après dépasse les seuils préétablis aux dates fixées.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Le Compartiment suit la Stratégie ISR et encourage les investissements qui prennent en considération les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs.

Afin d'atteindre son objectif, le fonds investira dans un portefeuille d'actions, d'instruments du marché monétaire et d'obligations et utilisera en outre une structure de produits dérivés, en particulier des *swaps*. Ces *swaps* seront utilisés afin de s'assurer que le fonds atteindra la valeur visée aux dates d'observation tel que décrit ci-après.

Le panier d'actions sous-jacent (le « Panier d'Actions [titres de participation] ») se compose au départ de 20 actions européennes pondérées de manière égale qui seront sélectionnées en prenant en considération les critères de développement durable suivants : politique sociale, respect des droits de l'Homme, gouvernance d'entreprise, politique environnementale et éthique. Si un titre du Panier d'Actions (titres de participation) est soumis à un événement extraordinaire comme une fusion, une insolvabilité ou une sortie de la cote ou ne se conforme plus aux critères de développement durable, il sera remplacé par un autre titre qui respecte ces critères.

Sept dates d'observation seront prédéfinies (approximativement 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans après la date de lancement du fonds) au cours desquelles la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera évaluée. Toutefois, les paiements de dividende pour les actions du Panier d'Actions (titres de participation) ne seront pas pris en considération pour le calcul de la performance du Panier d'Actions (titres de participation).

Si, à l'occasion de l'une de ces dates d'observation, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est positive par rapport à la date de lancement du fonds, l'investisseur percevra un rendement annuel de 6,20 % par an et le fonds sera liquidé environ par conséquent, la durée du fonds varie entre environ 2 ans au minimum et 8 ans au maximum. Au moins 90% du portefeuille du Compartiment (hors liquidités, dépôts et dérivés non notés) seront évalués par une Notation ISR.

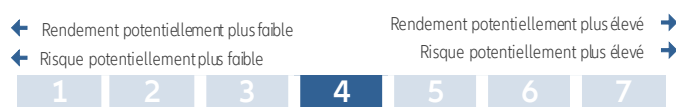
Si lors de l'une de ces observations la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est négative par rapport à la date de lancement du fonds, l'investisseur percevra un montant qui reflète la performance du Panier d'Actions (titres de participation) de la dernière observation par rapport à la date de lancement du fonds. Si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est inférieure à -30 %, mais supérieure à -50 %, alors l'investisseur percevra la performance du fonds depuis la date de lancement. Toutefois, le prix de rachat sera égal au prix de souscription au lancement du fonds si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est négative, mais supérieure à -30 %. Le prix de rachat sera égal à 50 % du prix de souscription au lancement du fonds si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est inférieure à -50 %.

La performance du Panier d'Actions (titres de participation) lors de toute date autre que les dates d'observation n'est pas pertinente pour le paiement du rendement annuel de 6,20 % par an, c'est-à-dire que même si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) pour tout autre jour que les dates d'observation est positive mais qu'elle est négative à chaque date d'observation, aucun paiement du rendement annuel de 6,20 % par an ne sera effectué.

Vous pouvez généralement demander le rachat des actions du fonds chaque jour ouvré. Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation : ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur capital au cours de la durée du fonds, qui peut varier entre environ deux et huit ans après la date de lancement du fonds.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données de performance passées et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.

Le classement du fonds n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie la plus basse (1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Les fonds de la catégorie 4 ont affiché une volatilité moyenne par le passé. La volatilité décrit dans quelle mesure la valeur du fonds a augmenté ou baissé par le passé. Les parts d'un fonds de catégorie 4 peuvent être soumises à des fluctuations moyennes des prix sur la base des volatilités historiques observées.

BNP Paribas garantit que le profil de paiement du fonds tel que décrit ci-dessus sera atteint. Comme le profil de paiement du fonds peut être négatif dans certaines circonstances, aucune garantie de capital n'est fournie par BNP Paribas. Le garant et la contrepartie de *swaps* de rendement total appliquant le profil de paiement du fonds sont les mêmes. Si BNP Paribas devient insolvable ou rencontre des problèmes économiques, vous pouvez ne pas bénéficier de la garantie. Aucune garantie n'est fournie par Allianz Global Investors GmbH.

Nous pouvons investir une part importante du fonds dans des instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur une Bourse de valeurs. Si la contrepartie de ces instruments dérivés devient insolvable ou rencontre des problèmes économiques, cela peut engendrer des pertes pour le fonds et/ou la chute du cours du fonds. En outre, nous pouvons ne pas ou pas immédiatement utiliser des instruments dérivés comparables avec de nouvelles contreparties, ce qui peut donner lieu à des difficultés pour adopter de manière continue la stratégie d'investissement du fonds.

La volatilité du prix des actions peut être accrue. Elle peut être particulièrement élevée si, à l'approche d'une date d'observation, il y a une légère variation de la performance du Panier d'Actions (titres de participation) vers une performance de zéro. En outre, elle peut augmenter considérablement si, à l'approche de la date d'observation finale, il y a une légère variation de la performance du Panier d'Actions (titres de participation) vers une performance soit de zéro soit de -30 % et -50 %.

Scénarios

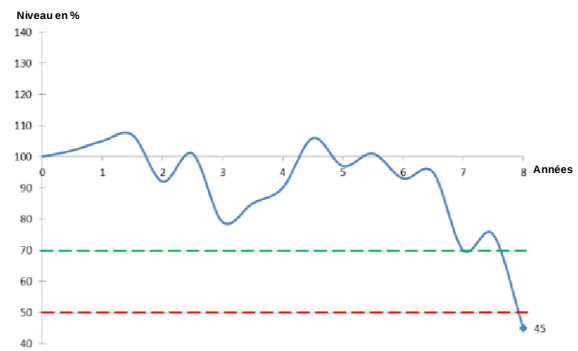
Scénario 1)

Les scénarios de performance suivants démontrent comment certaines conditions de marché peuvent influencer la performance du fonds.

Veuillez noter que les scénarios de performance présentés ci-dessous ne sont que des exemples qui sont inclus à des fins d'illustration du fonds et ne représentent pas une prévision des résultats qui pourraient être enregistrés. Les scénarios peuvent ne pas avoir la même probabilité de réalisation.

Le premier scénario de performance est basé sur l'hypothèse de conditions très négatives. Pour toute date d'observation, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera négative par rapport à la date de lancement du fonds. En outre, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera inférieure à -50 %, à savoir -55 % par rapport à la date de lancement du fonds.

	Date de lancement	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
			1 ^{re} date d'observation	2 ^e date d'observation	3 ^e date d'observation	4 ^e date d'observation	5 ^e date d'observation	6 ^e date d'observation	Date d'observation finale
Performance du Panier d'Actions (titres de participation)		+5 %	-8 %	-21 %	-10 %	-3 %	-7 %	-30 %	-55 %

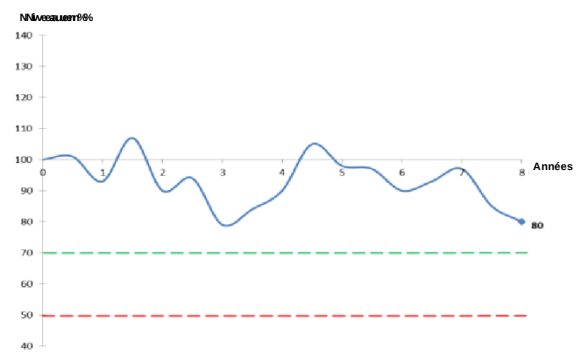


Dans cet exemple, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) a été négative pour chaque date d'observation. En outre, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) a été de -55 % lors de la date d'observation finale. L'investisseur percevra un paiement équivalent à 50 % du prix de souscription à la date de lancement du fonds.

Scénario 2)

Le deuxième scénario de performance est basé sur l'hypothèse de conditions négatives. Pour toute date d'observation, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera négative par rapport à la date de lancement du fonds. Cependant, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera meilleure que -30 %, à savoir -20 %.

	Date de lancement	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
			1 ^{re} date d'observation	2 ^e date d'observation	3 ^e date d'observation	4 ^e date d'observation	5 ^e date d'observation	6 ^e date d'observation	Date d'observation finale
Performance du Panier d'Actions (titres de participation)		-7 %	-10 %	-21 %	-10 %	-2 %	-10 %	-3 %	-20 %

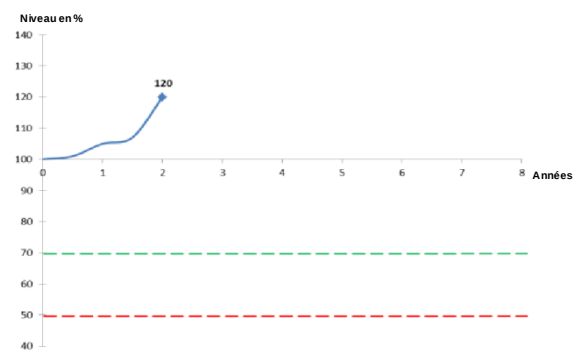


Dans cet exemple, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) a été négative pour chaque date d'observation. En outre, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) a été de -20 % lors de la date d'observation finale. L'investisseur percevra un paiement équivalent au prix de souscription à la date de lancement du fonds.

Scénario 3)

Le troisième scénario de performance est basé sur l'hypothèse de conditions positives. À la première date d'observation, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera positive par rapport à la date de lancement du fonds.

	Date de lancement	Année 1	Année 2						
			1 ^{re} date d'observation						
Performance du Panier d'Actions (titres de participation)		+5 %	+20 %						



Dans cet exemple, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) a été positive à la première date d'observation. Le fonds aura une durée de vie de seulement deux années environ. L'investisseur perçoit donc un prix de rachat équivalent au prix de souscription initial lors du lancement du fonds plus le coupon annuel de 6,20 % par an. Dans cet exemple, l'investisseur ne bénéficie que partiellement de la hausse de la performance du Panier d'Actions (titres de participation) car le paiement a été plafonné.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de vente. Ils viennent minorer la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels déduits avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de vos investissements ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,20 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Vous êtes invité à contacter votre conseiller financier afin de connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants mentionné ici est une estimation des frais. Il n'inclut pas les frais de transaction encourus lors de l'achat ou de la vente des actifs pour le fonds.

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant le calcul des frais en consultant la section correspondante du prospectus.

Performances passées

Nous ne disposons pas encore de données de performance sur une année complète. Par conséquent, nous ne pouvons pas vous fournir d'indications utiles sur les performances passées.

Informations pratiques

Dépositaire : StateStreet Bank International GmbH – succursale luxembourgeoise

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels en version anglaise, française et allemande auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale luxembourgeoise, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou sur le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix des parts ainsi que des informations complémentaires sur le fonds sont disponibles en ligne sur le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations sur la politique de rémunération en vigueur, en ce compris une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages octroyés à certains groupes de salariés, ainsi que les informations relatives aux personnes chargées de l'attribution de ces allocations, sont disponibles sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> et en exemplaire papier sans frais, sur simple demande.

Le fonds est soumis aux législations et aux réglementations fiscales luxembourgeoises. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH se limite aux déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz European Pension Investments (le « fonds à compartiments »).

Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments. Les frais d'entrée s'appliquent pour l'échange. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments.

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16.02.2022.